

1 rue Reuchlin
67150 GERSTHEIM
Tél. : 03.88.98.30.20
mairie@gerstheim.fr
www.gerstheim.fr
f@gerstheim67150

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS
DE LA REUNION CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 AVRIL 2023**

DGS

Nombre de membres en fonction : 23

Nombre de votants présents ou ayant donné pouvoir : 22

* * * * *

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Philippe SCHAEFFER, 1^{er} Adjoint au Maire

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 FEVRIER 2023

Approuvé à l'unanimité

3. DCM2023-11 – VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2022

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 210 293,33 €	793 616,80 €
Recettes	3 841 715,51 €	1 930 727,71 €
Excédent	1 631 422,18 €	

Approuvé à l'unanimité des 21 votants

B. BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT « LE MOULIN »

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	178 265,83 €	344 593,63 €
Recettes	623 218,41 €	156 266,60 €
Déficit		- 188 327,03 €
Excédent	444 952,58 €	

Approuvé à l'unanimité des 21 votants

4. DCM2023-12 – VOTE DES COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 2022

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Approuvé à l'unanimité

B. BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT « LE MOULIN »

Approuvé à l'unanimité

5. DCM2022-13 – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé : 631 422,18 €

Au compte 002 excédent de fonctionnement reporté : 1 000 000 €

Au compte 001 Résultat d'investissement reporté : 1 137 110,91 €

Approuvé à l'unanimité

B. BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT « LE MOULIN »

Au compte 002 résultat de fonctionnement reporté : 444 952,58 €

Au compte 001 déficit d'investissement reporté : 188 327,03 €

Approuvé à l'unanimité

6. DCM2023-14 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Maintien des taux en vigueur depuis 2016 à savoir :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 20,81 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 44,69 %

Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 16,04 %

Approuvé à l'unanimité

7. DCM2023-15 – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2023

A . BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
<i>Dépenses</i>	3 614 800 €	3 815 130 €
<i>Recettes</i>	3 614 800 €	3 815 130 €

B. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE MOULIN

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
<i>Dépenses</i>	645 980,20 €	389 354,65 €
<i>Recettes</i>	645 980,20 €	389 354,65 €

8. DCM2023-16 – SUBVENTIONS

SUBVENTIONS ANNUELLES VERSEES A DIVERS ORGANISMES

Approuvé à l'unanimité

CREDITS POUR FOURNITURES SCOLAIRES

Approuvé à l'unanimité

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Approuvé à l'unanimité

9. DCM2023-17 – ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN POUR LE RENOUELEMENT DE L'ACCORD CADRE MARCHE DE TRANSPORT – LOT 4

Approuvé à l'unanimité

10. DCM2023-18 – APPROBATION DU CONTRAT DE TERRITOIRE DE LA CEA POUR LA PERIODE 2022-2025

Approuvé à l'unanimité

11. DCM2023-19 - COMMUNICATIONS DU MAIRE

Les conseillers ont pris acte de ces communications